

La République du Centre, 3 juillet 2017

SÉCURITÉ ■ Une nouvelle piste d'1,2 km, entre le bourg et la zone commerciale, est utilisable dès aujourd'hui

À Dadonville, les cyclistes sont choyés

Dans cette commune à l'habitat « éclaté », la question des déplacements est prioritaire. Depuis vingt ans, la municipalité offre des solutions alternatives aux voitures.

Sébastien Baudin
correspondant

U n habitat « éclaté » en divers hameaux aux portes de Périgny. Telle est la définition de Dadonville. Depuis une génération, la municipalité essaie de résoudre une double problématique concernant les déplacements : offrir une solution alternative à la voiture et répondre à la question de la sécurité.

Le projet de bussons domois, initié en 1996 par le maire de l'époque, Claude Laurent, connaît un nouveau chapitre en ce début d'été avec l'ouverture d'une piste cyclable entre Dadonville-Bourg (ou d'ici) et la zone de la Poste du Gâtinais (ou là-bas).

Le projet lancé au milieu des années 90

Au milieu des années 90, un tracement avait permis



NOUVELLE PISTE, la semaine dernière, les derniers travaux ont été effectués, le passage de la D623 est sécurisé.

est plus large que les précédents : 3 mètres contre 2. Les normes ont en effet changé.

La piste est aménagée en pavés sur l'ancienne route qui menait à Epernay. Elle est dotée d'un revêtement en béton et d'un drainage de maintenance. Des bancs et de la végétation sont également installés le long de la piste.

Pendant plusieurs années, les plantations effectuées dans le cadre de l'opération « une maison, un arbre » ont été effectuées là », annonce le maire.

La traversée de la départementale 623 sécurisée

La partie la plus sécurisée sera la traversée de la départementale 623. Afin que les cyclistes ne soient pas gênés par les voitures, un passage protégé a été matérialisé d'un côté et une signalisation apposée de l'autre.

Cette « voie douce » aura coûté 271 000 euros. La commune s'est vu payer un quart de ce montant. Le reste était subventionné par Dadonville et ainsi reçu 65 000 euros de l'État dans le cadre du volet « Territoires à énergie positive pour la croissance verte ».

La région Centre, l'État et le département de Loiret ont financé le projet.

Le tronçon qui est utilisable par la population de Périgny, de Dadonville-Bourg et de la zone commerciale de la Poste du Gâtinais est utilisable dès aujourd'hui. Travaux à été effectués, il n'y a plus besoin de circulation dans ce secteur », conclut le maire.

Marc Pétain souligne que ces aménagements n'ont pas été réalisés dans un cadre intercommunal mais qu'ils profitent à la population de Périgny.

Dans les hameaux ne seront pas desservis. Rien n'est prévu en ce qui concerne l'entretien.

d'acheter des terrains le long des départementales 911 (vers Arcueil) et 600 (vers Beaugency). Le premier tronçon, d'une longueur de 2,3 km, entre le carrefour de la Grosse et le passage à niveau de Champanville, a été achevé en 1996. Le deuxième, plus petit, se situe au Pétit-Bois, le long de la RD 623, entre les routes de Yèvre-le-Châtel et de Beaugency. Il a été aménagé en 2006-2007. « Le tracé des bussons domois, qui n'a pas besoin de circulation dans ce secteur », conclut le maire.

Marc Pétain souligne que ces aménagements n'ont pas été réalisés dans un cadre intercommunal mais qu'ils profitent à la population de Périgny.

Le tronçon qui est utilisable par la population de Périgny, de Dadonville-Bourg et de la zone commerciale de la Poste du Gâtinais est utilisable dès aujourd'hui. Travaux à été effectués, il n'y a plus besoin de circulation dans ce secteur », conclut le maire.